

NEUROPS6

*Association des Psychologues spécialisés en
Neuropsychologie des Alpes Maritimes*

Email : association.neuropsychy.06@gmail.com
Site web : association06.neuropsychologie.pro

**GUIDE DES PRATIQUES
DES
PSYCHOLOGUES SPECIALISES EN NEUROPSYCHOLOGIE
EXERÇANT EN LIBERAL
DANS LES ALPES-MARITIMES**

Année 2013

Ce guide a pour but **d'apporter un maximum de transparence** à la pratique neuropsychologique en libéral.

Son objectif est également de **fédérer et d'optimiser la cohérence** de la pratique des psychologues libéraux spécialisés en neuropsychologie dans les Alpes-Maritimes.

Ce guide est sujet à modification dans le cadre d'une évolution logique des pratiques.

Sommaire

I. Introduction.....	3
Dans quel cas s'adresse-t-on à un psychologue spécialisé en neuropsychologie?	3
II. Le bilan neuropsychologique	4
III. La remédiation neuropsychologique.....	4
Il existe 3 axes de remédiation cognitive :	5
Les 5 piliers de la remédiation cognitive :	5
Le déroulement de la prise en charge :	5
IV. Tarifs.....	7
V. Coordination et réseau	7
Annexe : Les tarifs	9
Adultes :	9
Enfants :	9

I. Introduction

La neuropsychologie étudie les relations entre fonctionnement psychologique (fonctions cognitives, émotions, comportements) et cerveau. Elle permet d'appréhender les troubles apparaissant à la suite d'une lésion ou d'un dysfonctionnement cérébral et tente de prédire le retentissement de telles difficultés sur les activités de la vie quotidienne.

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie (ou neuropsychologue) porte le titre protégé de « psychologue » (loi de 1985 et décret d'application du 20 mars 1990), ce qui signifie qu'il a validé au minimum 5 années d'études universitaires, comprenant une licence et un master (1 et 2) en psychologie-neuropsychologie.

Les principales activités réalisées par le psychologue spécialisé en neuropsychologie sont :

- l'évaluation du fonctionnement cognitif, émotionnel et comportemental, au moyen de l'entretien clinique et d'outils spécifiques, dans une perspective diagnostique et/ou pour établir les bases d'un programme de rééducation qui pourra être proposé au patient ;
- la prise en charge et la rééducation des troubles objectivés par l'évaluation, au moyen d'interventions variées, ayant pour but de réduire et/ou compenser les déficits du patient et de favoriser son autonomie ainsi que sa qualité de vie ;
- l'accompagnement et le soutien de la famille et des proches du patient.

Dans le cadre de sa pratique, le psychologue oriente, si nécessaire, le patient vers un professionnel plus à même de prendre en charge sa problématique.

Dans quel cas s'adresse-t-on à un psychologue spécialisé en neuropsychologie?

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie est à même d'accueillir des personnes de tous âges qui expriment une plainte au niveau cognitif (problèmes de mémoire, manque d'attention/concentration, difficultés d'organisation, trouble du raisonnement), au niveau comportemental et/ou émotionnel, peu importe l'origine de ces difficultés, qu'elle soit définie ou non.

Ces difficultés peuvent être dues à une pathologie ou à une lésion touchant le système nerveux : accidents vasculaires cérébraux, traumatismes crâniens, pathologies neuro-dégénératives (maladie d'Alzheimer, etc.), épilepsie, sclérose en plaques, tumeurs cérébrales, etc.

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut également intervenir pour mieux comprendre les difficultés dont l'origine n'est pas liée directement à une affection cérébrale acquise : patients souffrant de troubles psychopathologiques (ex : schizophrénie), troubles des apprentissages et troubles développementaux, trouble

déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), haut potentiel intellectuel, difficultés scolaires, etc.

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut travailler avec différentes populations dans des contextes très variés : en services hospitaliers (neurologie, neurochirurgie, psychiatrie, gériatrie, pédiatrie, rééducation et revalidation, infectiologie, oncologie, ...), dans des centres d'accueil de la petite enfance, en foyers d'accueil pour enfants ou adolescents, dans des maisons de repos et de soins, en EHPAD, dans certaines associations (ex : autisme, retard scolaire), etc.

Il peut également travailler en libéral et c'est plus particulièrement cette pratique qui sera détaillée dans le présent document.

II. Le bilan neuropsychologique

Le bilan neuropsychologique consiste à explorer le fonctionnement cognitif de l'individu (fonctions mnésiques, attentionnelles, exécutives, visuo-perceptives, praxiques, gnosiques, intellectuelles, etc.).

Un entretien initial est indispensable avant de procéder au bilan. L'objectif de cet entretien est de recueillir des informations quant à l'histoire du patient (antécédents médicaux, familiaux et personnels, histoire de vie, difficultés rencontrées dans la vie quotidienne, etc.). Ces informations vont permettre d'émettre des hypothèses sur la ou les problématiques du patient.

Le bilan a pour but de vérifier ces hypothèses, en se basant notamment sur des évaluations (tests psychométriques, épreuves écologiques, etc.) qui permettent d'appréhender le fonctionnement cognitif. L'observation clinique fait partie intégrante du bilan dont l'objectif est d'établir précisément les processus qui dysfonctionnent et les processus préservés. Le bilan tentera également d'établir un diagnostic différentiel entre origine psychique et organique. Le contexte psychoaffectif et le fonctionnement psychique du patient doivent être pris en compte dans l'interprétation des résultats.

La restitution des résultats s'effectue dans le cadre d'un nouvel entretien avec le patient et la famille. Les différents résultats sont explicités et un compte-rendu écrit leur est remis. Des préconisations sont exposées en fonction des conclusions : réorientation vers d'autres professionnels et/ou structures, remédiation neuropsychologique, guidance, soutien psychologique, mise en place d'aides externes, etc.

III. La remédiation neuropsychologique

« Elle a pour objectif d'aider les patients à retrouver, autant que faire se peut, un fonctionnement cognitif moins invalidant dans leur vie quotidienne » (Seron et Van der Linden, 2000).

Il existe 3 axes de remédiation cognitive :

- L'approche cognitive : il s'agit de stimuler, entraîner, restaurer, réorganiser les processus fragilisés. Le travail avec le patient porte sur la mise en place de stratégies pour l'aider à compenser ses difficultés.
- L'approche écologique : elle est axée sur la vie quotidienne. Elle porte sur la modification de l'environnement et la mise en place d'aides extérieures pour compenser les troubles.
- L'approche globale : elle porte sur la prise en compte de l'individu dans sa globalité, c'est-à-dire dans ses interactions (dynamique, familiale, conscience de ses difficultés, motivation, affectivité, ...). La mobilisation de la famille est importante, pour permettre la prise de conscience des difficultés et pour maintenir la motivation. Il est également indispensable de prendre en compte le contexte psychoaffectif.

Les 5 piliers de la remédiation cognitive :

- L'évaluation neuropsychologique : elle permet de pointer les points forts pour déterminer les ressources et les points faibles pour établir les objectifs. La prise en charge est donc obligatoirement personnalisée.
- La prise de conscience des difficultés : il faut établir les objectifs de prise en charge en lien avec la plainte du patient afin d'obtenir son adhésion.
- La motivation : elle peut être potentialisée par une bonne alliance thérapeutique, en établissant des objectifs réalistes à atteindre, en mettant en avant les réussites du patient, et en le rassurant sur sa progression. L'implication du patient est un gage de la réussite d'une remédiation. Dans cette optique, un contrat thérapeutique pourra être établi entre le thérapeute et le patient. Ce contrat fixe les objectifs à atteindre en fonction des résultats des différentes évaluations et de la plainte du patient.
- La généralisation des apprentissages : elle permet le transfert des acquis à la vie quotidienne.
- La prise en charge peut être pluridisciplinaire : plusieurs composantes peuvent être touchées ; il est donc important d'axer le travail rééducatif en lien avec d'autres professionnels : psychologues cliniciens, médecins, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, etc. La communication entre professionnels permet ainsi la mise en commun de plusieurs expertises et évite la pratique de prises en charge isolées.

Le déroulement de la prise en charge :

La prise en charge peut s'organiser en séances individuelles ou en groupe.

Le déroulement de la prise en charge en remédiation neuropsychologique se doit d'être le plus transparent possible, en tenant compte des spécificités du patient et de son évolution.

Dans cette optique, il est nécessaire de mettre en place des « paliers de remédiation », à des fréquences définies par le professionnel en collaboration avec le patient.

Ainsi, la remédiation neuropsychologique est fractionnée en sessions, au terme desquelles un point est fait avec le patient et son entourage, afin de définir plus précisément quelle forme prendra la suite de la prise en charge. C'est au terme de ces sessions qu'une évaluation au moyen de « lignes de bases » sera effectuée.

La ligne de base a pour but d'apprécier l'efficacité de la remédiation cognitive et l'évolution du patient par comparaison. Elle peut prendre la forme d'un test standardisé ou d'un exercice spécifique et peut être appliquée à différents stades de la prise en charge. Le psychologue spécialisé en neuropsychologie est libre de choisir le moment où il souhaite l'appliquer. Il décide de la rédaction ou non d'un compte rendu concernant les résultats de la ligne de base.

Après avoir établi les axes de la remédiation, il s'agit d'établir les capacités pré-thérapeutiques du patient. En cours de suivi et en fin de prise en charge les performances sont comparées à la ligne de base pré-thérapeutique. Cette comparaison permet ainsi de quantifier l'évolution du patient de manière accessible et lisible.

Cette méthodologie permet également que la prise en charge proposée reste centrée sur les axes de travail définis précédemment et de maintenir une motivation optimale.

Au terme de chaque session de remédiation, plusieurs issues pourront être envisagées :

- La poursuite de la prise en charge : lorsque le travail thérapeutique n'est pas terminé et que le psychologue spécialisé en neuropsychologie considère que le patient peut encore évoluer face à ses difficultés.
- La suspension des séances : lorsque la motivation du patient n'est plus suffisante et/ou qu'il est nécessaire de ménager une fenêtre thérapeutique, permettant par exemple d'apprécier les effets de la prise en charge, ou de prioriser une prise en charge avec un autre professionnel.
- L'arrêt définitif de la prise en charge : lorsque les objectifs établis en accord avec le patient et son entourage ont été atteints et/ou lorsque l'implication, la motivation de ce dernier ne suffisent plus au bon déroulement des séances et donc à son évolution.

IV. Tarifs

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie est libre de fixer ses tarifs, en conformité avec la réglementation en matière de prix et de concurrence.

Un sondage à propos des tarifs pratiqués a été réalisé auprès de 16 psychologues spécialisés en neuropsychologie exerçant dans les Alpes-Maritimes (à titre informatif, les résultats détaillés de notre sondage sont donnés en annexe p.9).

Concernant le bilan neuropsychologique, deux types de pratiques sont observés chez les professionnels :

- certains proposent un forfait : le tarif comprend l'ensemble du bilan (entretien initial, évaluation, entretien final, quelque soit la durée de celui-ci). Selon notre sondage, le coût d'un bilan est compris entre 100 et 350€ pour un enfant, entre 150 et 300€ pour un adulte, en fonction des psychologues et des types de bilans réalisés (cf. annexe pour plus de détails)

- d'autres facturent leur prestation à l'heure (un bilan peut durer de 3 à 6 heures en moyenne). Pour un adulte comme pour un enfant, le coût horaire varie entre 50 et 60€.

Concernant les séances de remédiation, certains professionnels proposent des séances de 30 minutes, et d'autres des séances d'une heure. Le coût horaire varie entre 40 et 65€, que ce soit pour un enfant ou pour un adulte.

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut être amené à se déplacer dans des réunions avec d'autres professionnels. En fonction des professionnels, ce type d'intervention peut être facturé à l'heure, remplacer une séance ou être compris dans la prise en charge.

V. Coordination et réseau

L'association NeurOps6 est une association loi 1901, dont l'objectif est de créer et de faire vivre un réseau regroupant les psychologues spécialisés en neuropsychologie dans les Alpes-Maritimes.

De par ses buts initiaux et les projets qu'elle souhaite mener, le statut de membre de l'association est réservé aux psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Le regroupement au sein d'une association permet de sortir d'un certain isolement professionnel afin de partager, d'échanger, de se questionner, de réfléchir et surtout d'avancer ensemble autour de problématiques communes. Ces échanges permettent aux membres de l'association de mettre en commun les expériences et les compétences spécifiques de chacun et constituent ainsi une formation continue, aussi bien sur le plan théorique que clinique. Nos réflexions et projets communs nous permettent également de participer, à notre niveau, au développement de notre spécialité.

Ces échanges et partages prennent différentes formes :

- réunions au sein de l'association sur des thèmes prévus à l'avance (présentations théoriques ou cliniques puis débat),
- projets de promotion de la neuropsychologie auprès des professionnels concernés et du grand public, sur le plan local, régional et national.

La création d'un réseau de professionnels spécialisés en neuropsychologie, par le biais de l'association NeurOps6, permet d'adresser facilement un patient à des professionnels qualifiés pour la prise en charge souhaitée. Ce dernier pourra choisir en fonction de son lieu de résidence, en libéral ou en institution.

L'un des objectifs de l'association est également de développer un partenariat privilégié avec les autres professionnels de santé (psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, etc.) afin de travailler ensemble lorsqu'une prise en charge pluridisciplinaire est nécessaire.

Annexe : Les tarifs

L'objectif de cette annexe est d'informer le public et les autorités sur les tarifs habituellement pratiqués par les psychologues spécialisés en neuropsychologie exerçant dans les Alpes-Maritimes. Chaque professionnel garde toute liberté dans la fixation de ses tarifs, en conformité avec la réglementation en matière de prix et de concurrence.

Sans intention de contraindre ou de dénigrer toute autre pratique, les grilles figurant ci-dessous ont pour seul et unique objectif de renseigner le fonctionnement tarifaire. Ces informations font l'objet d'une actualisation annuelle, sur la base de sondages proposés aux membres de l'association ainsi qu'aux libéraux exerçants dans le département.

Les tableaux suivants présentent des **intervalles de prix recensés** (tarifs en euros) auprès d'une cohorte de **16** psychologues spécialisés en neuropsychologie, exerçants dans le département en secteur libéral, à domicile et/ou en cabinet. Pour la remédiation, les tarifs indiqués concernent les prises en charge à titre individuel.

Adultes :

ADULTES	BILAN COGNITIF (hors efficacité intellectuelle)
Forfait	150 - 300
Tarif horaire	50 - 60

ADULTES	BILAN GLOBAL (efficacité intellectuelle + cognitive)
Forfait	235 - 300
Tarif horaire	50 - 60

ADULTES	BILAN D'EFFICACITE INTELLECTUELLE
Forfait	150 - 280
Tarif horaire	50 - 60

ADULTES	REMEDIATION
Tarif horaire	40 - 65

Enfants :

ENFANTS	BILAN D'EFFICACITE INTELLECTUELLE
Forfait	150 - 300
Tarif horaire	45 - 60

ENFANTS	BILAN COMPLEMENTAIRE (hors efficacité intellectuelle)
Forfait	100 - 300
Tarif horaire	45 - 60

ENFANTS	BILAN GLOBAL (efficacité intellectuelle + complément)
Forfait	235 - 350
Tarif horaire	45 - 60

ENFANTS	REMEDIATION
Tarif horaire	40 - 60